



Togo | Les priorités de la diplomatie togolaise

Cybersécurité : Écoprofil

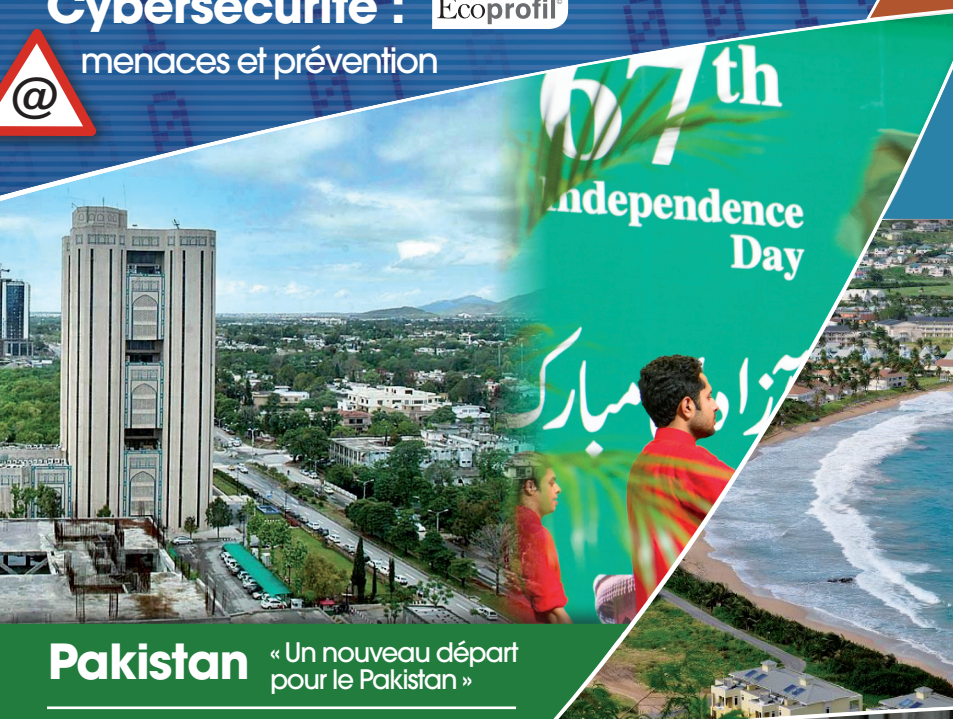
menaces et prévention



Saint-Christophe-et-Niévès

« Devenir la première île durable du monde »

Saint Kitts and Nevis - "Making the first Sustainable Island State in the World"



Pakistan « Un nouveau départ pour le Pakistan »

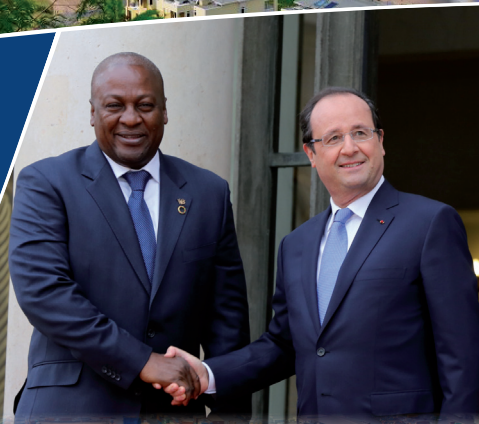
Pakistan - "A new start for Pakistan"



Panama

L'économie montante de l'Amérique latine

Panama - Latin America's Rising Economic Star



Ghana Un nouvel élan pour la coopération franco-ghanéenne

Ghana - A New Breath for France-Ghana Cooperation

Mexique

Une dynamique inédite de réformes

Mexico - An Unprecedented Momentum for Reforms





Les priorités de la diplomatie togolaise

Entretien avec M. Robert Dussey,

Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République togolaise

En poste depuis le 23 septembre 2013, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République togolaise, M. Robert Dussey, nous détaille les aspirations diplomatiques de son pays. Il entend mettre l'accent sur le développement du Togo, notamment à travers les investissements directs étrangers, ainsi que sur la sécurité dans le Golfe de Guinée, la nécessaire intégration régionale et le renforcement des relations avec la France. Il évoque également la présidence togolaise du Conseil de sécurité des Nations unies, la situation en République centrafricaine et l'engagement de son pays au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

La Lettre Diplomatique : Monsieur le Ministre, en charge du portefeuille des Affaires étrangères et de la Coopération depuis le 23 septembre 2013, vous avez plaidé en faveur « d'une diplomatie offensive et innovante qui permettra de drainer (...) tous les avantages de la coopération internationale ». Comment définiriez-vous vos priorités dans cette perspective ?

M. Robert Dussey : Je dirai que notre engagement en faveur d'une diplomatie offensive et innovante qui permettra de drainer (...) tous les avantages de la coopération internationale s'inscrit dans la nouvelle vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, qui consiste à faire de la diplomatie togolaise un véritable outil de développement.

Pour atteindre cet objectif, notre Gouvernement entend imprimer une nouvelle dynamique à la diplomatie togolaise et l'engager, en dehors de sa fonction traditionnelle de représentation, à s'impliquer davantage dans les actions visant le développement du pays, notamment à travers l'attraction des investissements directs étrangers, la recherche de financements innovants et de partenariats porteurs.

Dans cette optique, les actions du Gouvernement seront orientées vers l'approfondissement des partenariats traditionnels ainsi que l'ouverture vis-à-vis des pays émergents. Concrètement, notre Gouvernement restera mobilisé en vue :

- de soutenir activement la construction de grands ensembles sous-régionaux ;

- d'ouvrir et renforcer son cercle de coopération à de nouveaux partenaires économiques et commerciaux, notamment les pays émergents à travers un réseau diplomatique plus dense et plus dynamique ;

- de promouvoir le recrutement de cadres togolais dans les institutions régionales et internationales, notamment dans les sphères de décision.

L.L.D. : Lors de votre visite à Paris le 17 octobre 2013, le renforcement de la coopération économique entre le Togo et la France a figuré au cœur de votre entretien avec votre homologue français, M. Laurent Fabius. Quelles sont les initiatives prévues à cet égard ? Dans quels autres domaines souhaiteriez-vous voir s'intensifier les relations bilatérales ?

R.D. : Je viens à l'instant de parler de l'approfondissement des relations avec nos partenaires traditionnels, et vous n'êtes pas sans savoir que la France est un partenaire historique qui a apporté et continue d'apporter au Togo un concours précieux dans sa marche vers le développement. Il s'agira évidemment de renforcer davantage ce partenariat exemplaire.

Parlant d'initiatives dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre le Togo et la France, je rappelais, il n'y a pas longtemps, que le Togo aspire à l'émergence d'ici peu. A cet effet, le Gouvernement a, avec l'aide de ses partenaires, élaboré un document qui est un bréviaire de développement intitulé « *Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi* (SCAPE) ». Ce document stratégique décline plusieurs axes

d'actions, notamment le développement des infrastructures de transports ; le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ; le renforcement de la gouvernance ; la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable, etc.

Il va donc de soi que la coopération avec nos partenaires, et donc avec la France, doit s'inscrire dans la logique de ce document qui est un recueil des réponses à nos besoins de développement. Concrètement, il s'agira de discuter avec le Gouvernement français et de lui soumettre des projets qui répondent à nos besoins de développement.

En dehors de l'économie, notre souhait est de voir nos relations s'intensifier au plan politique. La France faisant partie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, nous croyons fermement que la qualité de nos relations va transcender le cadre bilatéral pour rejaillir de façon positive sur le cadre multilatéral au sein de cette institution universelle.

Les relations culturelles et techniques devront suivre le même rythme, car nous pensons que le poids culturel de la France et son expertise dans plusieurs domaines peuvent être d'un grand atout pour le Togo.

L.L.D. : A l'invitation du Président François Hollande, le Président Faure Gnassingbé participera au sommet pour la paix et la sécurité en Afrique qui se tiendra les 6 et 7 décembre 2013. Quelles sont vos attentes concernant les enjeux de cette rencontre ? A l'aune de l'intervention française au Mali, quelle analyse faites-vous du rôle de la France en Afrique au plan sécuritaire ?

R.D. : Les crises et les conflits récurrents en Afrique ont mis à mal les efforts de développement entrepris par les pays africains en vue d'assurer le bien-être des populations du continent. Conscients de cette situation qui singularise particulièrement l'Afrique, et en vue de s'approprier la gestion de ces crises, les dirigeants africains ont, entre autres, élaboré une Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS) et entrepris de rendre opérationnelle la Force Africaine en Attente. Au dernier sommet de l'Union Africaine en mai dernier, il a été décidé la création d'une Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux crises (CARIC), en vue de faire face à des situations d'urgence. Ce que les Africains attendent du Sommet de l'Elysée, c'est l'affirmation renouvelée du partenariat qui s'est révélé très efficace entre la France et l'Afrique dans le domaine particulier de la paix et de la sécurité sur le continent. L'Afrique attend également de ce Sommet le renforcement de l'appui de la France et de la communauté internationale aux efforts en cours en faveur de la paix et la sécurité sur le continent.

A cet égard, permettez-moi de souligner, pour m'en féliciter, en abordant ainsi le deuxième volet de votre question, le rôle primordial joué par la France en intervenant militairement au Mali pour mettre hors d'état de nuire les groupes criminels qui sévissaient dans la région. Ce faisant, la France a réaffirmé l'attachement qu'elle a toujours porté à notre continent, et la convocation de cette rencontre de haut niveau, la première du genre, est la parfaite illustration de l'intérêt que la France porte au rétablissement de la paix et la sécurité partout dans le monde et particulièrement en Afrique.

L.L.D. : Premier pays à avoir déployé des troupes au Mali, au sein de la MINUSMA, le Togo maintient une forte présence militaire dans ce pays. A la lumière du déclenchement récent de l'opération « Hydre », comment analysez-vous la persistance d'une menace terroriste au nord du pays ? A travers quels autres mécanismes se manifeste la contribution de votre pays à la stabilisation du Mali et, plus largement, de la région ?

R.D. : Fidèle à sa politique de paix et de sécurité pour tous et attachant un grand prix au principe de l'intégrité territoriale des Etats, le Togo a toujours été disponible à apporter sa contribution pour la



Le Togo a assumé en mai 2013 la présidence tournante du Conseil des Nations unies au sein duquel il a occupé un siège de membre non-permanent de 2011 à 2013. A cette occasion, le Président Faure Essozimna Gnassingbé, ci-dessus aux côtés du Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-Moon, a présidé une réunion du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme.

sécurisation et la stabilisation des pays en crise ou en conflit en Afrique et partout ailleurs.

Pour le cas du Mali, nous nous félicitons de notre forte présence militaire au sein de la MINUSMA et nous nous réjouissons de l'amélioration considérable de la situation sécuritaire qui a permis à ce pays de retrouver son intégrité territoriale et d'organiser, dans des conditions satisfaisantes, l'élection présidentielle dont les résultats ont été acceptés par tous.

Mais les derniers développements dans ce pays nous rappellent la fragilité de la situation sécuritaire qui nous commande de rester toujours vigilants et engagés à apporter notre contribution pour le bon déroulement de l'opération « Hydre » afin que le Mali retrouve définitivement une paix et une stabilité durables.

Le Togo estime, à cet effet, qu'en dehors des opérations militaires qui ont permis de maîtriser les groupes terroristes, il conviendrait de faire usage d'une diplomatie qui prône le dialogue et la concertation entre toutes les parties prenantes afin d'aboutir à des solutions consensuelles. Il faudrait également œuvrer pour une mobilisation du groupe des donateurs en vue d'apporter une aide conséquente au Gouvernement malien dans ses efforts de reconstruction du pays.

L.L.D. : Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, le Togo a contribué à l'adoption de la résolution prévoyant la création d'un appui à une force sous-régionale en République Centrafricaine. Comment qualifieriez-vous la portée de cette décision ? Comment votre pays et, plus largement, l'ensemble de la sous-région, peuvent-ils intervenir en vue d'enrayer la crise que traverse la Centrafrique ?

R.D. : Le Togo, se fondant sur les principes fondamentaux des Nations unies qui sont, entre autres, la coexistence pacifique, la souveraineté des Etats et le respect de l'intégrité territoriale, proscriit l'usage de la force dans ses relations avec l'extérieur et privilégie le dialogue et la négociation comme moyen de règlement des conflits.

A cet égard, notre pays, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a pris l'engagement d'œuvrer pour l'efficacité du travail de cet organe et la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

Pour cette raison, le Togo, durant son mandat, a activement contribué à l'adoption de plusieurs résolutions dont la 2121 visée par votre question et qui concerne la République centrafricaine.

Pour nous, l'adoption de cette résolution est une étape importante et déterminante pour le succès du processus qui doit conduire à la restauration de la paix dans ce pays.



Lors de sa visite officielle en France, le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération de la République togolaise, M. Robert Dussey, a été reçu par son homologue français, M. Laurent Fabius, le 17 octobre 2013.

© Ministère des Affaires étrangères

octobre 2011 et 29 février 2012 relatives à cette problématique de la piraterie et de l'insécurité maritimes.

Au plan régional, une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée a été adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG) lors du sommet de Yaoundé le 25 juin 2013. Il s'agit :

- du Code de conduite concernant la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre ;

- du Memorandum d'entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée.

La question de la piraterie maritime reste évidemment un problème transfrontalier qui nécessite non seulement des mesures nationales mais une synergie d'efforts entre différentes nations de la sous région. C'est dans cette approche que le centre de surveillance de la Base navale de Lomé collabore avec ceux du Bénin et du Ghana. Le Togo a également initié des exercices pour tester l'interopérabilité des centres de surveillance du Bénin, du Ghana et du Togo sur la piraterie.

L'initiative de la création de la Zone maritime « E », qui regroupe le Bénin, le Niger, le Nigeria et le Togo, constitue un effort de référence de la sous région.

L.L.D. : Dans le cadre du sommet de Dakar qui s'est déroulé le 24 octobre 2013, le Togo a passé le relais de la présidence tournante de l'UEMOA au Bénin. Quel bilan faites-vous de l'action de votre pays en faveur de l'intégration régionale ? A l'image de la présence à Lomé de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) qui célèbre en 2013 son 40^{ème} anniversaire, comment qualifieriez-vous le rôle de votre pays en tant que plateforme financière régionale ? Au-

delà, comment est appelée à se manifester la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité instituée par l'acte additionnel adopté lors du sommet de Dakar ?

R.D. : Le Président de la République, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, a été désigné à la tête de l'Institution sous régionale par ses pairs au Sommet de Bamako en 2011. Il a, dans la lignée de ses prédécesseurs, apporté des innovations au sein de l'Union, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la paix et de la sécurité ainsi que sur le plan économique et financier et, enfin, sur le plan institutionnel.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, il a été mis en place un panel de haut niveau dirigé par le Président de la République du Niger, S.E.M. Issoufou Mahamadou, qui a proposé des pistes de solutions au déficit de production agricole dans la sous région.

S'agissant de la paix et de la sécurité, ce volet a été piloté par le Président de la République du Sénégal qui a fait un excellent travail qui a débouché sur l'élaboration d'un document d'orientation et un projet d'acte additionnel instituant une politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Parlant de l'aspect financier et économique, le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara, a dirigé un panel de haut niveau chargé de réfléchir, d'une part, sur la recherche d'énergie renouvelable pour permettre aux populations d'avoir accès à une énergie en quantité et en qualité et à coût réduit, et d'autre part sur l'accélération des mécanismes de mise en œuvre des réformes notamment des directives sur les finances publiques et l'aviation civile.

Par ailleurs, il a été aussi mis en place un panel de haut niveau sur la vision 2020, qui doit réfléchir sur l'avenir de l'UEMOA au-delà de cette date.

Enfin, au plan institutionnel, un code de déontologie et d'éthique a été élaboré à l'endroit des dirigeants des organes de l'Institution et l'entrée en vigueur du principe de la rotation des Etats membres à la tête de l'Institution permettant aux ressortissants des Etats membres de postuler librement à des postes vacants.

Le Togo se réjouit de la présence sur son territoire de la BOAD et des retombées économiques engendrées par cette Institution sous régionale et

➡ Cela démontre également notre ferme volonté et notre entière détermination à trouver des solutions rapides et efficaces à la crise en République centrafricaine en vue d'éviter qu'elle s'amplifie et s'étende à toute la région.

Nous continuerons d'apporter notre appui, en collaboration avec les autres pays de la sous-région, aux efforts et aux différentes initiatives de la communauté internationale, notamment des pays de l'Afrique centrale et des autorités centrafricaines en vue de garantir une paix durable dans ce pays.

L.L.D. : A l'occasion de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, où le Togo achève son mandat de membre non-permanent, le Président Faure Gnassingbé a, de nouveau, mis en exergue, en mai 2013, la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée. Comment la concertation internationale a-t-elle progressé face à cet enjeu ? Comment s'organise la coopération à l'échelle régionale dans ce domaine ?

R.D. : La piraterie maritime constitue de nos jours une sérieuse menace à la sécurité régionale et internationale. En effet, la piraterie et les actes illicites de tous genres ont pris, ces dernières années, des proportions alarmantes dans le Golfe de Guinée (GG), en raison du développement du trafic maritime marchand et surtout de la découverte et de l'exploitation du pétrole aux larges des côtes.

Pour venir à bout de ce fléau, plusieurs concertations au plan international et régional ont eu lieu. Il convient de rappeler, à ce sujet, que la communauté internationale par le biais du conseil de sécurité des Nations unies a adopté respectivement deux résolutions, notamment les résolutions 2018 et 2039 des 31

des immenses progrès enregistrés au fil du temps pour tous les Etats membres. En sa qualité d'Etat de siège, le Togo accueille favorablement toutes les belles initiatives entreprises par la BOAD, notamment le projet de construction d'une cité à Baguida qui va certainement embellir le paysage de Lomé et apporter un confort certain aux agents de l'Institution. Cette présence donne une grande visibilité à notre pays dans la sous région, en Afrique et ailleurs.

Le Protocole institue une politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité ; il vient renforcer les mécanismes existants en la matière et consolider la solidarité entre les peuples de la communauté.

L.L.D. : L'Union Africaine célèbre en 2013 le 50^{ème} anniversaire de sa création. Que symbolise pour vous ce cinquantenaire ? Quelles doivent être, selon vous, les prochaines étapes de la construction africaine ?

R.D. : La création de l'Organisation de l'Unité Africaine, le 25 mai 1963, que nous commémorons avec enthousiasme, a été le fruit des sacrifices consentis de haute lutte par d'éminentes personnalités africaines et d'ascendance africaines, avec courage et dévouement pour canaliser les différents mouvements de lutte, dont l'objectif ultime était de libérer l'Afrique de toutes les formes de domination et de discrimination.

La célébration des cinquante ans de l'OUA/UA offre une occasion unique d'exalter le panafricanisme et la renaissance africaine qui nous donne une vision d'une Afrique unie et prospère.

Elle symbolise la longue marche de l'Afrique vers l'intégration et le développement et nous interpelle sur nos actions et nous invite à une brève analyse rétrospective de nos réalisations, des défis encore nombreux à relever afin d'envisager ensemble avec clairvoyance et détermination les enjeux des cinquante prochaines années, dans un monde qui ne laisse plus la place à l'hésitation et à l'aterrissement.

Des avancées fort remarquables ont été enregistrées mais nous devons garder à l'esprit et ne pas perdre de vue que le chemin à parcourir reste encore long et les embûches à surmonter considérables.

En effet, le continent africain, à bien des égards, n'arrive pas à concilier la recherche de la paix et les efforts de développement. Maintes régions restent encore ravagées par des conflits violents auxquels s'ajoutent, dans bien des cas, des politiques de développement pour la plupart issues de la période coloniale et inadaptées au contexte social et culturel africain. Cette triste réalité de notre continent doit nous amener à réfléchir et à privilégier une démarche consensuelle et coordonnée, à mutualiser la souveraineté de nos Etats, à mettre en œuvre les instruments de gestion et de prévention des conflits pour une véritable intégration économique de nos pays et la promotion d'une vie meilleure pour nos citoyens. Rien ne sera donc facile pour notre continent au cours des cinquante prochaines années. L'Afrique ne manque pas d'atouts (ressources naturelles et humaines). Ces atouts

sont des facteurs essentiels dont il conviendra pour l'Afrique de traduire en un développement harmonieux et assumer sa part de responsabilité dans le processus de création de richesses dans le monde. L'Afrique doit saisir les possibilités offertes et tirer partie des conditions nouvelles qui se présentent. Elle doit également mettre en place des politiques qui lui permettent de maximiser son avantage comparatif et opérer les changements structurels nécessaires qui s'imposent.

A cet effet, l'Afrique dispose déjà des instruments pertinents tels que le Plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja, le NEPAD qu'il s'agira de fédérer pour enrichir le Programme d'action 2063 qui sera à l'échelle continentale un mécanisme capital pour les générations d'africains du futur.

L'Afrique offre désormais plusieurs motifs d'optimisme. La croissance économique est de retour pour notre continent au moment où la récession et la stagnation menacent dangereusement des pays jadis considérés comme à l'abri de tout danger.

Mais, cette embellie, pour se pérenniser et offrir de réelles perspectives de développement et de bien-être pour nos populations, des efforts supplémentaires s'imposent à nous, notamment la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, une gouvernance politique et économique efficiente, la promotion de la femme, l'autonomisation des jeunes, la lutte contre la corruption, l'aménagement d'un cadre favorable pour le développement avec un secteur privé dynamique et une société civile participative. ■

Biographie / Biography

M. Robert Dussey

Né le 4 janvier 1972 à Bangui en République Centrafricaine, Robert Dussey a débuté ses études primaires avant de rejoindre le Séminaire Saint Paul de Bangui où il obtiendra son Baccalauréat série A4, option latin, en 1989. Il fut successivement frère Franciscain au Togo puis Moine de la Communauté des Béatitudes au Congo Brazzaville. Membre de la Communauté de Sant Egidio à Rome en Italie, Robert Dussey a été médiateur de la Communauté dans plusieurs conflits en Afrique. En 2005, il est nommé Conseiller aux Affaires Internationales puis diplomatique à la Présidence de la République togolaise. Le 23 septembre 2013, il a été nommé au poste de Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération de la République togolaise. Robert Dussey est également titulaire d'un doctorat en philosophie politique (1999), professeur de philosophie politique et de philosophie de paix. Il est spécialiste des questions de paix, de prévention, de gestion et de résolution des conflits armés. Il est membre de plusieurs sociétés savantes, écrivain et auteur de plusieurs ouvrages dont : *L'Afrique face au Sida* (1996), *La vie sans vie* (2000), *Pour une paix durable en Afrique, plaidoyer pour une conscience africaine des conflits armés* (2002), *Penser la réconciliation au Togo* (2003), *L'Afrique malade de ses hommes politiques* (2009), *Une Comédie sous les tropiques* (2011). ■